



# BEAUHARNOIS

VOUS INFORME

**4**

**Grand dossier**

Planification stratégique 2023-2028

**Avril 2024**

Volume 14 / Numéro 2



**7 - Actualités**

Le BVI fait  
peau neuve!

**11 - Prévention**

Règlement pour  
foyers extérieurs

**12 - Loisirs**

Beauharnois  
vous anime

**16 - Avis Publics**

Résumé des règlements  
entrés en vigueur

# Rappel d'événements

## À compter du 21 avril

Rinçage du réseau d'aqueduc



## Dimanche 12 mai

Journée de distribution de compost et pousses d'arbres, de 8 h à 16 h ou jusqu'à épuisement des stocks

**i** Aréna André-Richard (866, boulevard Cadieux)

## Samedi 1<sup>er</sup> juin

Fête du voisinage

**i** Début des inscriptions au concours : 29 avril, dès 9 h



## Samedi 1<sup>er</sup> juin

La journée des petits entrepreneurs



### Camp de jour – Période d'inscription

Résidents seulement :

## Mardi 23 avril au jeudi 23 mai

Pour tous :

## Lundi 13 mai au jeudi 23 mai

**i** Inscription en ligne sur *Voilà!*

## Conseil municipal



**Alain Dubuc**  
Maire  
450 429-3546, poste 253  
alain.dubuc@ville.beauharnois.qc.ca



**Jocelyne Rajotte**  
District des Îles-de-la-Paix  
450 429-3546, poste 331  
jocelyne.rajotte@ville.beauharnois.qc.ca



**Francis Laberge**  
District de la Beauce  
450 429-3546, poste 332  
francis.laberge@ville.beauharnois.qc.ca



**Mario Charette**  
District des Moissons  
450 429-3546, poste 333  
mario.charette@ville.beauharnois.qc.ca



**Dominique Bellemare**  
District Saint-Louis  
450 429-3546, poste 334  
dominique.bellemare@ville.beauharnois.qc.ca



**Alain Savard**  
District du parc Industriel  
450 429-3546, poste 335  
alain.savard@ville.beauharnois.qc.ca



**Manon Fortier**  
District de la Pointe-du-Buisson  
450 429-3546, poste 336  
manon.fortier@ville.beauharnois.qc.ca

## Séances ordinaires du conseil municipal – 2024

16 janvier	14 mai	10 septembre
13 février	11 juin	8 octobre
12 mars	2 juillet	12 novembre
9 avril	20 août	10 décembre

Le bulletin municipal BEAUHARNOIS VOUS INFORME est distribué gratuitement dans tous les foyers de la municipalité de Beauharnois. La forme masculine utilisée dans ce document désigne, lorsqu'il y a lieu, aussi bien les femmes que les hommes. Tout texte publié dans cette publication peut être reproduit avec mention de la source.

**Rédaction et révision des contenus:** Service des communications et technologies de l'information

**Design graphique:** duval design communication

Imprimé sur du Rolland Enviro 100 Print, contenant 100% de fibres postconsommation, certifié Choix environnemental, procédé sans chlore et fabriqué au Québec par Cascades à partir d'énergie biogaz.



660, rue Ellice, bureau 100  
Beauharnois (Québec) J6N 1Y1  
450 429-3546 | ville.beauharnois.qc.ca  
Suivez-nous sur:

VILLE DE  
Beauharnois

## Mot du maire

Chères Beauharlinoises, chers Beauharlinois,

Bien que nous n'avons pas connu un hiver très enneigé, nous sommes quand même satisfaits des opérations qui ont eu lieu en lien avec la politique de déneigement que nous avons adoptée à l'automne dernier, qui ont amélioré considérablement les opérations. Il est maintenant temps de penser à la préparation printanière, la mise en place des chantiers et la programmation des activités estivales, que nous vous présenterons le 23 mai prochain.

Lors de la séance du conseil du mois de mars, nous avons annoncé la construction de 91 logements sur la rue Saint-Laurent. Cette annonce a suscité beaucoup de commentaires, principalement sur les réseaux sociaux. Il est important de rappeler l'histoire pour bien comprendre les enjeux dans ce dossier. Il est bien évident que ce serait de toute beauté de marcher tout le long de la rue Saint-Laurent et de voir la splendeur de notre lac Saint-Louis. Cette décision aurait dû être prise il y a 150 ans. Depuis cette époque, les terrains sont devenus privés et ont été construits de façon à créer un mur, nos empêchant de voir le lac. En 2014, le changement de zonage a permis la construction de bâtiment de 8 étages. Vous pouvez donc vous imaginer que la valeur des terrains a fait un bond vertigineux et qu'ils sont donc très en demande pour des investisseurs immobiliers. Qu'ils aient 8 ou 3 étages, il est impossible de voir le lac en étant sur le trottoir ou en auto.

Vous comprendrez donc que de vouloir changer le cours de l'histoire aujourd'hui relève d'une mission impossible. Il faudrait exproprier ou acheter les propriétés pour les démolir ensuite... À quel coût pour les contribuables ?

Et encore, je ne vous ai pas parlé de notre obligation de densification et de notre devoir de créer plus de logements pour rééquilibrer le marché de l'offre et la demande, et espérer des prix plus abordables. Bref, notre responsabilité aujourd'hui est de nous assurer d'un développement harmonieux, avec les outils règlementaires à notre disposition.

D'ici quelques semaines, nous allons vous présenter le plan directeur des parcs et des espaces verts sur lequel nous travaillons depuis quelques mois, cet exercice nous a rappelé à quel point nous sommes chanceux d'avoir 19 parcs sur notre territoire. Ces différents espaces nous permettent de profiter des attraits de notre belle ville, notamment les accès à l'eau.

Je saisis cette opportunité pour vous inviter, représentants des différents organismes offrant des services à la population, à venir présenter votre mission en ouverture des séances du conseil chaque mois. Si vous êtes intéressés par cette opportunité, je vous invite à communiquer avec moi pour fixer la date.

Dans tous les cas, n'hésitez jamais à me contacter pour obtenir plus d'information sur un projet ou une activité de la ville ou pour me faire part d'une problématique.



Alain Dubuc  
Maire



## Mot de la conseillère

Bonjour citoyennes et citoyens de Beauharnois,

C'est toujours un honneur et un privilège de vous représenter.

Déjà 2 années de passées dans ce 3e mandat, et je suis toujours aussi passionnée, avec mes contributions au sein de différents comités, comme le CCU, l'OMH, la toponymie ou la politique de la famille et des aînés. Parlant de cette dernière politique, veuillez noter que nous planchons sur le plan d'action 2023-2025 et que plusieurs nouveautés s'en viennent, notamment une carte détaillée des parcs et espaces verts!

À vous, concitoyens du district #1 des Îles-de-la-paix, vous m'avez fait part lors de ma candidature de nombreuses suggestions, telles que la restauration de la Place du marché pour y accueillir kiosques, activités, ainsi que la revitalisation du centre-ville. Nombreux dossiers qui sont en cours en ce moment et qui, je l'espère, sauront vous faire apprécier encore plus notre ville.

Je profite de cette tribune pour vous remercier de votre confiance et vous réitérer que je reste toujours disponible et à l'écoute pour vos commentaires et suggestions pour l'amélioration de nos quartiers.

Passez un bel été!



Jocelyne Rajotte  
District des Îles-de-la-Paix



Beauharnois présente sa

# Planification stratégique 2023-2028

*La Ville de Beauharnois a connu une croissance résidentielle, commerciale et industrielle soutenue au cours des 10 dernières années, notamment à la suite du prolongement de l'autoroute 30. Ce contexte a amené de nouvelles réalités à considérer et à consolider en matière d'aménagement, d'offre de services, d'infrastructures et de structuration de l'équipe organisationnelle interne.*

Dans ce cadre, la Ville de Beauharnois a souhaité amorcer un exercice de planification stratégique quinquennale afin de se doter d'une feuille de route visant à orienter les décisions futures de la Ville.

Le plan stratégique présenté dans ce document est le résultat d'une approche rigoureuse, incluant un processus de réflexion stratégique mené par les élus et la direction générale ainsi qu'une large consultation avec les parties prenantes internes et externes, dont les citoyens, organismes et entreprises du territoire.

## Qu'est-ce qu'une démarche de planification stratégique ?

Une démarche qui vise à se donner une vision claire de ce que l'on souhaite devenir tant sur le plan organisationnel que territorial, et permettant de définir quels seront les priorités et chantiers de travail des prochaines années répondant aux besoins du milieu

Un moment privilégié de consultation, de réflexion et de communication avec l'ensemble de nos parties prenantes internes et externes pour s'enligner vers une direction commune

Une opportunité pour la ville de se doter d'un outil lui permettant d'influencer positivement le devenir de son territoire

## L'identité stratégique

*Au cœur de la Montérégie-Ouest, Beauharnois bénéficie d'un emplacement géographique accessible et d'un milieu de vie de qualité, complémentaire entre urbanité et ruralité, ce qui en fait un lieu de choix pour les nouveaux résidents et entrepreneurs.*

La municipalité offre un environnement urbain à échelle humaine, permettant de bénéficier des commodités d'une ville et de profiter pleinement de la vie au bord de l'eau et du cadre paisible.

La communauté, portée par un tissu social solide et un riche patrimoine historique, se distingue par son dynamisme et son engagement, ainsi qu'une entraide citoyenne bien ancrée.

## Les valeurs organisationnelles

Le partage et l'adhésion aux valeurs sont essentiels à l'appropriation d'une nouvelle planification stratégique. Les valeurs représentent les comportements incontournables qui animeront et guideront les actions au quotidien, orienteront les choix et renforceront le sentiment d'appartenance.

**Les valeurs qui caractérisent la Ville sont les suivantes :**

### Appartenance

Être fier de notre identité et maintenir notre authenticité. Agir ensemble pour le bien de la communauté et atteindre notre vision commune. Demeurer engagés envers le citoyen.

### Collaboration

Entretenir un lien de proximité et de collaboration avec les citoyens et nos employés. Créer un climat de confiance et d'écoute où chacun peut être entendu et prendre sa place.

### Persévérance

Faire preuve de résilience face aux défis. Maintenir nos efforts et s'entraider face aux obstacles, afin d'atteindre collectivement nos objectifs.

### Innovation

Avoir le courage de penser autrement. Demeurer créatif et ambitieux dans notre approche et notre développement.



## La vision territoriale en 2033

Beauharnois offre un milieu de vie moderne, dynamique, accessible et plus vert axé sur le développement de pratiques innovantes pour rester attractive. Elle révèle ses richesses tout en préservant son authenticité et en garantissant le bien-être de ses citoyens.

## La vision organisationnelle

Lors de la démarche, des piliers de vision organisationnelle ont également été élaborés. Ces piliers guideront la direction que la Ville de Beauharnois souhaite prendre en tant qu'organisation et le milieu qu'elle souhaite incarner pour ses équipes.

- Une organisation qui suscite un fort sentiment d'appartenance à sa municipalité
- Une organisation moderne et collaborative
- Un employeur de choix

Dans le processus d'élaboration de la planification stratégique, l'identification des enjeux prioritaires est essentielle puisqu'elle permet de déterminer les défis qui entravent à ce jour l'atteinte de la vision et de mettre en place les solutions nécessaires à leur dépassement. De ces enjeux prioritaires et toujours en gardant en tête les valeurs et la vision définies plus hauts, des orientations et des axes stratégiques ont été élaborés, représentant les grandes priorités de la Ville pour les prochaines années.

- Un développement harmonieux, durable et innovant
  - Une destination de vie attractive et écoresponsable
  - Un plan d'infrastructures modernisé et renouvelé
  - Une communauté qui cultive la fierté, l'engagement et l'inclusion
  - Une organisation de choix

## Restez informés

Suivez nos différentes communications et restez en tout temps informés des avancées et des références faites à la planification stratégique.

Pour consulter le document complet et en apprendre encore plus :  
[ville.beauharnois.qc.ca/planif-strategique-2023-2028](http://ville.beauharnois.qc.ca/planif-strategique-2023-2028)

Octobre à décembre 2022



### Étape 1

Diagnostic de la ville  
Analyse organisationnelle  
et territoriale

Janvier à mars 2023



### Étape 2

Consultation des parties  
Prenantes internes et externes

Avril à juin 2023



### Étape 3

Réflexion stratégique

Juin à septembre 2023



### Étape 4

Rédaction du plan stratégique



## Le BVI fait peau neuve!

**C'est avec fébrilité que nous vous présentons la nouvelle version de notre bulletin municipal, Beauharnois vous informe (BVI).**

Après plus de 8 ans avec le même format, il était grand temps de lui refaire une beauté. Plus dynamique et plus moderne, ce nouveau bulletin reflète le renouveau qui anime notre ville depuis quelques années déjà.

Nouveau format, nouveau design et surtout nouvelle couverture! De la typographie aux couleurs plus vives, aucun détail n'a été négligé afin de vous offrir une lecture agréable et amusante. Le bulletin continuera d'être envoyé directement à vos portes et restera également disponible en version numérique sur notre site Internet.

**Bonne découverte!**



## Rappel des consignes de collecte des ordures

**Un bac conforme à la mécanisation du camion est obligatoire. Seuls les bacs vendus par la Ville ou ayant été identifiés conformes lors de l'opération d'identification sont acceptés.**


Pour information :  
Service environnement  
de la MRC de Beauharnois-  
Salaberry au 450 225-5055 ou  
au [ville.beauharnois.qc.ca/  
collectes](http://ville.beauharnois.qc.ca/collectes)

### Nouveauté

## Séances du conseil

**Beauharnois diffuse maintenant les séances du conseil municipal en direct de sa page Facebook et de sa chaîne YouTube, et ce, depuis la dernière séance de mars. L'accès à l'actualité municipale, dans le confort de son salon!**

Les questions posées sur le fil de conversation lors du direct seront posées à la fin de la séance, pendant la période de questions prévue à cet effet. Pour être éligible, le demandeur doit pouvoir être identifiable avec son nom complet et son adresse, et la ou les questions doivent être mises en contexte, claires et exemptes d'insultes ou d'insinuations malhonnêtes.

 [VilleBeauharnois](https://www.facebook.com/VilleBeauharnois)

 [@villedebeauharnois7476](https://www.youtube.com/channel/UC...)

Pour connaître les dates, consulter les ordres du jour et visionner les vidéos : [ville.beauharnois.qc.ca](http://ville.beauharnois.qc.ca)



# Journée de distribution de compost et pousses d'arbres

Dimanche 12 mai, de 8 h à 16 h ou jusqu'à épuisement des stocks  
Aréna André-Richard (866, boulevard Cadieux)

*Avec le retour du printemps, les jardiniers et adeptes d'entretien paysager seront ravis d'apprendre que la distribution gratuite de compost est de retour cette année !*

## Consignes et mode d'opération

La distribution s'effectuera selon le principe « premier arrivé, premier servi », et ce, jusqu'à épuisement des stocks. Les citoyens intéressés par le compost devront apporter leurs propres pelles et ne seront autorisés qu'à remplir un maximum de 2 contenants à main (chaudière, sac ou boîte) par personne.

## Nouveauté

*La Ville distribuera simultanément des pousses d'arbres gratuites à tous les citoyens intéressés. Les variétés et leurs quantités peuvent varier!*

Au Québec, en mai, nous célébrons le Mois de l'arbre et des forêts. De nombreuses activités valorisant l'arbre, les forêts et leurs bienfaits ont lieu un peu partout à travers la province.

[quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/forets/evenements/mois-arbre-forets](http://quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/forets/evenements/mois-arbre-forets)

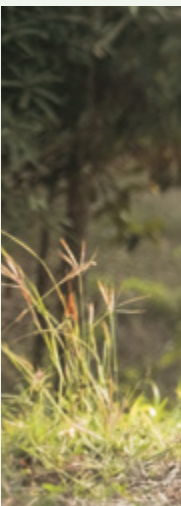
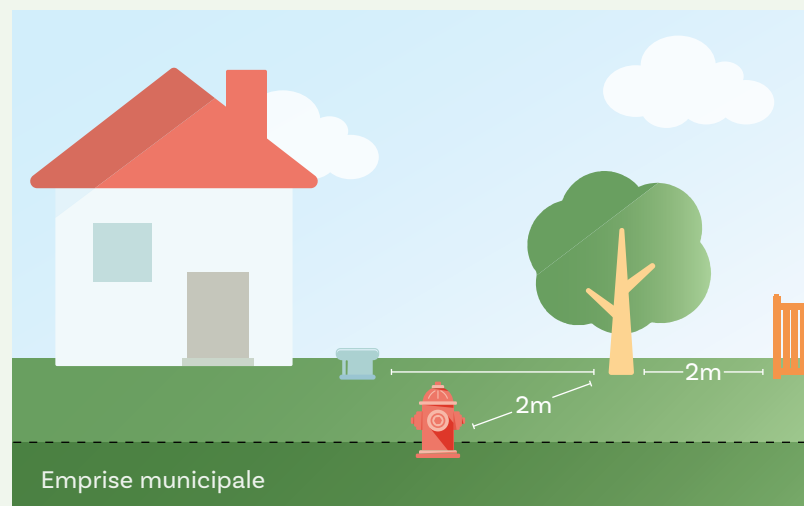
## Guide de plantation

### Petite pousse deviendra grande

Même si votre pousse est petite, elle deviendra grande un jour. Il est important de prévoir un espace suffisant pour sa croissance. Il est primordial de veiller à ce que leurs branches et leurs racines ne compromettent ni les infrastructures, ni les bâtiments, ni vos voisins.

### Il est donc recommandé de :

- Laisser au moins 2 m de distance entre l'arbre et le terrain (clôture) de votre voisin
- Laisser au moins 2 m de distance entre l'arbre et l'entrée de service (bonhomme à eau)
- Ne pas planter d'arbre près d'une borne-fontaine (2 m de distance)
- Ne pas planter l'arbre dans l'emprise municipale (1 m de distance)



# Hausse des pénalités relatives à l'abattage illégal d'arbres

## **Vous devez faire abattre un arbre sur votre terrain ?**

### **Un permis d'abattage d'arbre est nécessaire !**

Avec l'objectif d'assurer une protection accrue des milieux naturels et des arbres, le Gouvernement du Québec, par l'entremise de la Loi 39 venant modifier l'article 233.1 de la *Loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme (LAU)*, a revu à la hausse les amendes pour l'abattage illégal d'arbres le 8 décembre dernier.

Les nouveaux montants d'amende sont applicables dans toutes les municipalités du Québec depuis cette date. La Ville ajustera dans les prochains mois la réglementation municipale pour refléter cette hausse. Les nouvelles fourchettes d'amendes s'établissent comme suit :

Catégorie d'amende	Montants d'amende antérieurs	Nouveaux montants d'amende
Amende de base	500 \$	2 500 \$
<b>Superficie inférieure à un hectare</b>		
Minimale par arbre abattu	100 \$	500 \$
Maximale par arbre abattu	200 \$	1 000 \$
Totale maximale	5 000 \$	15 000 \$
<b>Superficie d'un hectare ou plus</b>		
Minimale par hectare déboisé	5 000 \$	15 000 \$
Maximale par hectare déboisé	15 000 \$	100 000 \$

Rappelons qu'à Beauharnois, un certificat d'autorisation est requis avant de procéder à l'abattage d'un arbre. Pour obtenir un permis et en savoir davantage sur la réglementation municipale et les bonnes pratiques entourant les arbres, consultez le : **[ville.beauharnois.qc.ca/permis](http://ville.beauharnois.qc.ca/permis)**.



# Journée mondiale de l'eau

22 mars

**La Journée mondiale de l'eau, qui a lieu chaque année le 22 mars, a pour but de prôner la gestion durable des ressources en eau douce.**

La Ville a aussi amorcé un virage écoresponsable par l'acquisition et la mise en place d'un programme de rinçage unidirectionnel avec le logiciel AquaGEO (FMS) pour économiser l'eau, un programme de recherche de fuite et d'inspection de ses bornes-fontaines et des vannes d'isolement très agressives, en plus d'une campagne de sensibilisation par le biais d'une journée porte ouverte aux usines parents-enfants, portant sur l'importance de l'eau.



La Ville s'engage à rappeler à ses citoyens tout au long de l'année l'importance de préserver la ressource, sur ses différentes plateformes : site Internet, réseaux sociaux, Beauharnois vous informe et autres. Le beau temps est à nos portes! Il est possible en tout temps de consulter la réglementation, notamment en termes d'arrosage et de remplissage de piscine sur le site Internet au [ville.beauharnois.qc.ca](http://ville.beauharnois.qc.ca).



## Rinçage du réseau d'aqueduc

**À compter du 21 avril, et ce, pour toute la période estivale, la Ville procédera au rinçage du réseau d'aqueduc en alternance dans tous les secteurs de la ville.**

Lors de cette opération, une baisse temporaire de la pression de l'eau pourrait être remarquée et sa coloration pourrait être rougeâtre. Si cela se produit, nous vous recommandons de laisser couler l'eau de la baignoire ou de votre sortie d'eau extérieure pendant quelques minutes ou jusqu'à ce que l'eau redevienne limpide.

Si vous avez un adoucisseur et que l'eau est colorée. N'oubliez pas de rincer les filtres afin de vous assurer que le problème cesse.

**Notez que l'eau demeure potable pendant la durée du rinçage. Pour connaître les détails des secteurs et les dates ciblées pour chacun d'eux, consultez le [ville.beauharnois.qc.ca](http://ville.beauharnois.qc.ca).**

# Feu, feu, feu, joli feu...

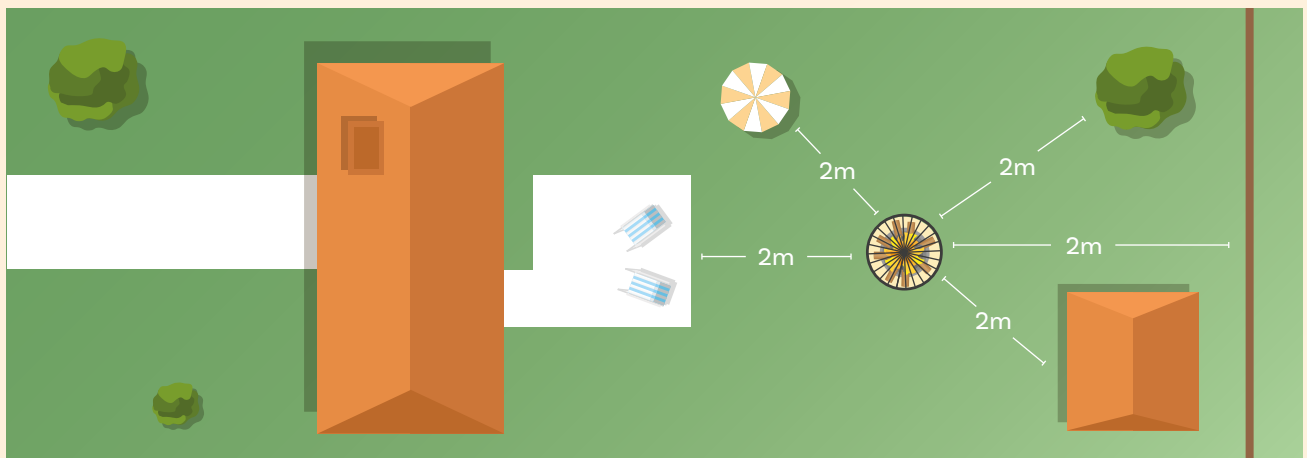
Avec l'arrivée du printemps, il est tentant de faire des feux extérieurs. Sachez qu'il existe des règles à respecter afin d'agir en toute légalité et en toute sécurité.

Indiquez les éléments qui rendent conforme le foyer extérieur



- Solution**
- A : Un foyer, four ou barbecue doit respecter une hauteur maximale de 1,8 mètre, y compris la cheminée.
  - B : Toute ouverture du foyer doit être munie d'une grille de pare-étincelles avec des ouvertures maximales de 1 centimètre.
  - C : La structure du foyer doit être construite en un matériau résistant à la chaleur.
  - D : L'âtre du foyer ne peut excéder 1 mètre cube et doit être muni d'un pare-étincelles.

Respectez les distances de 2 mètres pour votre installation



# BVA BEAUHARNOIS

*vous anime*



Référez-vous à l'icône appropriée pour connaître l'indice d'accessibilité de l'activité.



Accès facile et terrain adapté.  
Activité adaptée pour une personne à mobilité réduite



Terrain praticable avec effort.  
Activité réalisable avec légère adaptation



## Je me découvre, je m'aime



**Animé par Marie-Pierre Larin**

Un mercredi sur deux : **24 avril, 8 mai, 22 mai, 5 juin à 18 h 30**

Plonge dans une expérience de développement personnel qui fusionne spiritualité, action quotidienne et journaling pour te guider vers une transformation profonde au cœur de l'amour de soi.

**i** Salle Yvon-Julien, Centre communautaire

**GRATUIT**

## Heure du conte

**Animé par  
la Halte familiale**



**Les samedis 20 avril, 4 mai,  
18 mai, 1<sup>er</sup> juin, 15 juin à 10 h**

**i** Musée de la Pointe-du-Buisson  
ou à la Bibliothèque  
de Beauharnois



**GRATUIT**

## Vente de fleurs



**Au profit des Scouts de Beauharnois**

**Samedi 11 mai, de 9 h à 15 h**

**Dimanche 12 mai, de 9 h à 14 h**

Il y aura aussi une collecte de textiles usagés.

**i** Place du Marché

**ARGENT COMPTANT SEULEMENT**





## Club Optimiste



**i** [f](#) /cluboptimistebeauharnois

### Bicyclethon

**Dimanche 26 mai,  
de 9 h à 15 h**

Les familles sont invitées à venir participer au Bicyclethon, le rallye à vélo organisé par le Club Optimiste Beauharnois-Maple Grove.

**i** Aréna André-Richard  
**GRATUIT**

### Fête familiale

**Samedi 8 juin, de 10 h à 15 h**

Journée estivale de fête gratuite organisée par le Club Optimiste Beauharnois-Maple-Grove. Jeux gonflables, fermette, maquillage, hot-dog, barbe à papa, popcorn. Venez vous amuser en famille!

**i** Aréna André-Richard  
**GRATUIT**

## Fête du voisinage



**Début des inscriptions au concours : 29 avril dès 9 h**  
**Date de la fête : Samedi 1<sup>er</sup> juin**

### Vous aimeriez connaître davantage vos voisins ?

*La Fête des voisins devient la Fête du voisinage, un événement annuel visant à encourager les citoyennes et les citoyens à travers le Québec à organiser des activités festives dans le but de rassembler et rencontrer leurs voisines et voisins.*

Pour promouvoir ces belles initiatives, la Ville organise un concours permettant de gagner l'une des trois cartes-cadeaux d'épicerie d'une valeur de 100 \$ lors d'un tirage qui aura lieu le lundi 27 mai.

Pour participer, il suffit que trois voisins résidant à des adresses différentes soient intéressés et remplissent le formulaire. La ville propose également un soutien logistique aux personnes ayant rempli le formulaire en fournissant des tables, des chaises, des poubelles, des bacs de recyclage et des barricades de rue au besoin. Il suffit d'en faire la demande dans le formulaire.



## Marché des artisans



### Initiative citoyenne

Nourriture, musique, vêtements, bijoux, chandelles, articles de déco, accessoires, produits naturels et plus encore.

**i** Samedi 1<sup>er</sup> et dimanche 2 juin, de 10 h à 18 h  
Plus d'Information à venir

Place du marché

Cette activité n'est pas organisée par la Ville de Beauharnois



## Camp de jour



### Ville de Beauharnois

**Du mardi 25 juin au vendredi 16 août**  
(fermé le 24 juin et le 1<sup>er</sup> juillet)

**i** **Camp de jour régulier**  
Du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h

**Service de garde**  
De 7 h à 9 h et de 16 h à 18 h

Aréna André-Richard

#### Période d'inscription:

Résidents seulement: Mardi 23 avril au jeudi 23 mai  
Pour tous: Lundi 13 mai au jeudi 23 mai

**Inscription en ligne. Veillez à vous créer un compte Voilà! avant la date d'inscription.**

#### Pour information :

**[ville.beauharnois.qc.ca/activites-cours/camp-de-jour](http://ville.beauharnois.qc.ca/activites-cours/camp-de-jour)**

## Club des aînés de Beauharnois

Le CAB de Beauharnois offrira, dès septembre, plusieurs activités s'adressant aux personnes de 60 ans et plus : Musclez les méninges, Cinéma CAB, Bingo amical, Yoga sur chaise, la Danse en ligne, etc...

**i** Pour information : Louise Lebrun, 450 429-6453  
Inscription obligatoire

### Services de repas

Le CAB de Beauharnois offre également des services de repas pour les personnes de 65 ans et plus, résidant à Beauharnois et à Saint-Étienne-de-Beauharnois. La popote roulante, les repas congelés, les dîners communautaires et le brunch mensuel.

**i** Pour information : Louise Lebrun, 450 429-6453  
Inscription obligatoire

### Assemblée générale annuelle

**Mercredi 8 mai, 14 h**

Avis de convocation pour l'assemblée générale annuelle, bienvenue aux membres!

**i** Centre communautaire (600, rue Ellice, local 316)



# BIBLIOTHÈQUE DE BEAUHARNOIS

## Horaires

Mardi, mercredi et jeudi ..... 10 h à 19 h 30

Vendredi ..... 10 h à 16 h 30

Samedi ..... 9 h à 13 h

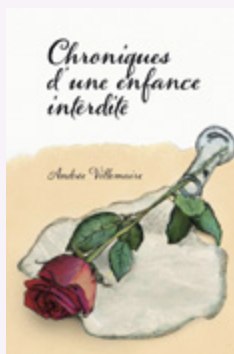


## Une naissance, un livre

Le programme Une naissance un livre est disponible gratuitement à la Bibliothèque de Beauharnois et contient différents outils d'accompagnement au monde des mots, en plus du livre exclusif : les guides *Chantez avec votre enfant* et *Lire avec votre enfant*, ainsi qu'une édition spéciale du magazine *Naître et grandir*.

Pour vous procurer l'ensemble, vous n'avez qu'à vous présenter à la bibliothèque dès maintenant et y abonner votre enfant de moins d'un an.

**Saviez-vous que la bibliothèque offre un coin allaitement intime ?  
Venez profiter de nos installations avec toute la famille !**



## Rencontre d'auteure – Andrée Villemaine

**Jeudi 2 mai, 18 h 30**

### Chronique d'une enfance interdite

« Ce récit que je vous propose sera – du moins je l'espère – le premier d'une série d'œuvres de fiction que je compte bien écrire dans les années à venir. Mes thèmes de prédilection portent sur la difficulté d'être ainsi que la recherche de l'équilibre et du bonheur dans ce monde qui est le nôtre. »

**i GRATUIT**

## Rampes de mise à l'eau

Des rampes de mise à l'eau sont à la disposition des plaisanciers. Les plaisanciers désirant utiliser ces accès doivent obligatoirement se procurer une vignette.

**Les détails sur la vente des vignettes, les emplacements des rampes et autre information pertinente sont disponibles au [ville.beauharnois.qc.ca/rampes-de-mise-a-leau](http://ville.beauharnois.qc.ca/rampes-de-mise-a-leau)**



# LA GRANDE JOURNÉE DES PETITS ENTREPRENEURS

**Samedi 1<sup>er</sup> juin, de 10 h à 14 h**



**i** Place du Marché

**Invitez vos amis, familles et voisins à venir encourager les jeunes entrepreneurs de la grande journée des petits entrepreneurs à Beauharnois !**

La Ville de Beauharnois ouvre ses portes aux jeunes âgés de 5 à 17 ans pour une expérience entrepreneuriale inoubliable ! Cet événement unique permettra aux petits entrepreneurs de développer leur créativité, de gagner en confiance et de vendre leurs produits et services.

**Soutenez-les en venant découvrir leurs idées ingénieuses et leurs produits faits à la main. Venez nombreux et montrez votre soutien à ces jeunes talentueux et ambitieux !**



## Inscription pour petits entrepreneurs

**Avant le vendredi 31 mai**

La Ville de Beauharnois fournit les tables et les chaises. Vous n'avez qu'à vous inscrire et nous vous attendrons avec impatience.

**i** [petitsentrepreneurs.ca/fr/](https://petitsentrepreneurs.ca/fr/)

**10 \$**

## Avis Publics

**Résumé des règlements entrés en vigueur**

- **Règlement 2023-24** décrétant un emprunt et une dépense pour l'acquisition de divers véhicules.
- **Règlement 2023-30** décrétant un emprunt et une dépense pour l'acquisition d'un véhicule autopompe pour le Service de sécurité incendie et civile.
- **Règlement 2023-34** décrétant un emprunt et une dépense pour la construction de conduites d'eau potable pour le bouclage du secteur Maple Grove.
- **Règlement 2023-37** modifiant le Règlement 2023-16 décrétant un emprunt et une dépense pour la reconstruction des entrées de service d'eau potable, secteur 27<sup>e</sup>, 28<sup>e</sup>, et 29<sup>e</sup> Avenues à Beauharnois.
- **Règlement 2023-38** concernant la circulation des véhicules hors route.
- **Règlement 2023-39** modifiant le Règlement 2022-18 sur le stationnement dans la Ville de Beauharnois.
- **Règlement 701-89** modifiant le Règlement de zonage 701.
- **Règlement 701-90** modifiant le Règlement de zonage 701.
- **Règlement 705-13** modifiant le règlement sur les permis et certificats 705.

Consultez les versions complètes en tout temps au [ville.beauharnois.qc.ca/avis-publics](https://ville.beauharnois.qc.ca/avis-publics)

